

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET  
SECONDAIRE SPECIALISE DE LA REPUBLIQUE  
D'OUZBEKISTAN**

**UNIVERSITE D'ETAT DES LANGUES DU MONDE**

**FACULTE DES LETTRES FRANÇAISES**

**ERKINOV KOMILBEK**

# **PRESENTATION**

**Problème des conjonctions et du mode à la grammaire  
du français moderne**

**TACHKENT - 2011**

## **PLAN :**

- 1. Les conjonctions en français moderne**
- 2. Mode conditionnel en français moderne**
- 3. Conclusion**
- 4. Bibliographie**

## 1. Les conjonctions et le mode conditionnel en français moderne

Dans les différentes littératures on donne les différentes caractérisations à la conjonction, mais ces caractéristiques sont plus proches l'une à l'autre d'après leurs sens logiques. Par exemple dans «Essai de grammaire française» les linguistes E.A. Reverovskaia et A.K. Vassilieva donnent les opinions suivants : «La conjonction est un mot invariable qui sert à joindre et à mettre en rapport deux proposition»<sup>1</sup>.

Daprès Nicolskaia E. K. et Goldenberg T. Y. «La conjonction et un mot-outil qui sert à joindre les proposition ou les termes d'une proposition et à exprimer les rapports qui les unissent»<sup>2</sup>.

A la morphologie des langues du monde la conjonction compte comme un des parties du discours.

Il y a deux sortes de conjonction :

Les conjonctions de coordination qui relient les propositions ou les termes de la proposition de même valeur.

Les conjonctions de subordinations qui relient une proposition subordonnée à une proposition principale.

Les conjonctions qui réunissent deux membres de la proposition dont la fonction grammaticale est identique, ou deux propositions de la même structure syntaxique remplissent la coordination :

*C'est la qu'entrèrent la vieille **et** la femme voilée Mergy retenant son haleine, les suivit à pas de loup.*

La conjonction qui réunit les deux propositions simples en faisant une seule proposition complexe n'entre dans la structure ni de l'une ni de l'autre: elle se tient entre les deux proposition, elle représente le signe de liaison entre elles. Cela est souligné par une pause plus ou moins prononcée, obligatoirement présente entre deux propositions coordonnées.

---

<sup>1</sup> Référovskaya E. A., Vassilieva A. K. «Essai de grammaire française » Moscou. 1982. Page 393.

<sup>2</sup> Nicolskaia E. K. , Goldenberg T. Y. «Grammaire française» Moscou. Vyssaja scola. 1982. Page 263.

Les conjonctions de coordination. Les conjonctions de coordination sont de deux types :

-les unes ne forment que la liaison formelle entre les propositions qui sont en parfait équilibre grammaticale et sémantique. A ce type appartiennent la conjonction *et*, sa variante négative *ni* et la conjonction *or*, qui exprime la transition, *mais* exprime une opposition, parfois, une concession : *ou*-alternative, *car*-une explication, un motif et *donc* introduit une conclusion.

De cette façon, la phrase à coordination contient deux communications et laisse entrevoir le caractère du rapport logique entre les deux.

Les exemples:

*La tempête s'éloigne **et** le vent se calme.* (liaison formelle)

*Vous m'aimez **ou** vous ne m'aimez pas?* (alternative)

*Il ne veut écouter **ni** vous, **ni** moi.* (liaison formelle)

*Apparemment elle ne m'a pas pardonné, **car** gardait toujours un silence obstiné.* (explication)

*Il voulut l'embrasser, **mais** elle se dégagea de ses bras.* (opposition)

*Je pense que c'était à moi qu'il s'adressait, **mais** il ne me regardait pas.*  
(concession, mais = bien que)

Dans les autres littératures on donne les caractéristiques suivantes : Certaines conjonctions de coordination sont des conjonctions simples d'origine latine. Ce sont :

***Et, ou, ni, donc, mais, or***

Les autres sont dérivées de différents mots par changement d'emploi. Ce sont :

***Ainsi, alors, enfin, cependant, d'ailleurs, c'est à dire, par exemple, c'est pourquoi, toutefois, néanmoins, soit...soit, par conséquent, en conséquence,*** etc.

Les conjonctions de coordination marquent la liaison entre deux mots ou deux propositions. Mais, en même temps, elles peuvent exprimer une idée accessoire. Et dans les phrases suivantes nous tâchons de donner les sens de chaque conjonction:

**Et** marque l'addition:

*Sylvie lui pris le bras, **et** elles continuèrent leur chemin.*<sup>1</sup>

La conjonction **et** peut avoir un autre sens:

*Sa voix cherchait à être douce **et** ne parvenait qu'à être basse.* (**Et** marque une opposition).

**Ou, ou bien, soit...soit, tantôt...tantôt** marquent l'alternative:

*Je partirai aujourd'hui **ou** demain.*

*Tu me trouveras **soit** à la maison, **soit** au bureau etc*

**Ni** marque l'addition et la négation et ne s'emploie qu'avec les substantifs, les adverbess et les infinitifs.

*Il n'à **ni** frère, **ni** soeur.*

*Elle n'est **ni** vielle, **ni** jeune.*

**Cependant, pourtant, néanmoins, mais, au contraire, par contre, en ravanche** marquent l'opposition :

*Elle était rétablie, **mais** elle restait pâlotte.*

**Car** marque la cause:

*Je nais pas pu vous téléphoner, **car** on m'a retenu et je suis rentré tard.*

**Donc, par conséquent, en conséquence, c'est pourquoi, aussi, ainsi, par suit** marquent la conséquence:

*Elle travaille, **donc** elle réussira.*

**Enfin, donc, or, ainsi** marquent la conclusion:

***Or**, un soir, tout à coup, il la rencontra dans un chemin.*

Voici un tableau des principales conjonctions de coordination

|                             |                                                         |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>Addition affirmative</b> | <i><b>et, d'une part..., d'autre part ...</b></i>       |
| <b>Addition négative</b>    | <i><b>ni ...ni</b></i>                                  |
| <b>Alternative</b>          | <i><b>ou, ou bien, soit...soit, tantôt...tantôt</b></i> |
| <b>Opposition</b>           | <i><b>cependant, pourtant, néanmoins, mais, au</b></i>  |

<sup>1</sup> Nicolskaia E. K. , Goldenberg T. Y. «Grammaire française» Moscou. Vyssaja scola. 1982. Page 264-266.

|                    |                                                                                            |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
|                    | <b><i>contraire, par contre, en revanche, pourtant, néanmoins, toutefois</i></b>           |
| <b>Cause</b>       | <b><i>Car</i></b>                                                                          |
| <b>Conséquence</b> | <b><i>donc, par conséquent, en conséquence, c'est pourquoi, aussi, ainsi, par suit</i></b> |
| <b>Explication</b> | <b><i>c'est à dire, par exemple, à savoir, ainsi</i></b>                                   |
| <b>Conclusion</b>  | <b><i>enfin, donc, or, ainsi</i></b>                                                       |

Conjonction de subordination. Les conjonctions subordonnantes ne réunissent que propositions, dont une est dépendante grammaticalement et sémantiquement de l'autre.

Il existe quelques conjonctions subordonnantes de structure simple (héritées du latin) : *si, car, que, quand, où, comme* – elles expriment le caractère de la dépendance hiérarchique de la proposition subordonnée par rapport à la proposition principale ou à une partie de celle-ci. La plupart des conjonctions de ce type sont formées en français des adverbes ou des pronoms auxquels on a ajouté la conjonction *que* : *lorsque, puisque, quoique, après que, avant que, etc.*

Les conjonctions expriment différentes nuances de dépendance de la proposition subordonnée, à commencer par les plus concrètes-de lieu, et de temps- jusqu'aux purement logiques, telles que *cause, conséquence, concession, condition, but, , comparaison, etc.*

Quand à la valeur sémantique des conjonctions, il faut remarquer qu'elle n'est pas stable, ni même facile à fixer puisque la même conjonction peut, dans de conditions différentes, exprimer de différents rapports entre la principale et subordonnée. Par exemple, la conjonction *comme* peut exprimer les rapports de temps ou de cause ; *tant que*-le rapport temporel ou adversatifs ; *si*-le rapport d'opposition qui incube à la coordination, etc. L'absence de frontières précises entre les types de subordonnées(quand aux liens qui les relient à la principale) est provoquée par l'absence de ces frontières entre les catégories logiques qui sont reflétées par les phrases complexes . De plus, il est impossible de tirer une ligne de

démarcation non seulement entre divers types de phrases à coordination et à subordination, mais aussi, entre la coordination et la subordination mêmes.

La « polysémie » des conjonctions est un fait bien connu. Pour être sûr de la signification de la conjonction, dans les cas donnés, il faut, en s'appuyant sur le contexte, se rendre compte du sens de la phrase entière.

Les exemples :

**Comme** leurs jardins se touchaient, Valério habituellement pouvait venir chez Clara et en repartir sans risquer de faire une rencontre fâcheuse. (comme exprime la cause)

Puis, un matin, **comme** nous cheminons lentement dans les soubois épineux... un homme sortit des fourrés et saisit mon cheval par la bride. (comme indique le temps)

**Si** j'ai assez peu agi, j'ai posé sérieusement les problèmes de l'action. (si a le sens de bien que)

... cette fameuse intuition ... des femmes qui leur vient ... quand elles vous aiment ou vous détestent suffisamment ... (quand = si)

De cette façon, il est difficile, si ce n'est pas impossible, de fixer la valeur sémantique des conjonctions et de faire leur classement en partant de cette valeur. Les conjonctions de subordination peuvent aussi bien se trouver à l'intérieur d'une proposition simple. Dans ce cas, elles servent à ajouter un membre supplémentaire et se placent après le prédicat : Il ressemblait à son frère, **quoique** plus jeune. Il y a que quatre conjonctions simples. Ce sont : **que, si, quand, comme**. Elles sont aussi d'origine latine.

Toutes les autres locutions conjonctives sont de formation française.

D'après les rapports qu'elles expriment, on distingue : les conjonctions de temps, de cause, de but, de condition, de concession, de conséquence, de comparaison, de manière.

Certaines conjonctions de subordination contribuent à exprimer plusieurs rapports, par exemple :

**Quand** *je l'aurais voulu, je n'aurais pas pu le faire.* (rapport de condition et d'opposition)

*Il continua de courir, jusqu'à ce qu' il ne vît plus rien.* (rapport de temps et de but)

Voici un tableau des conjonctions de subordination.

| Rapport exprimé | Conjonctions de subordination                                                                                                                                                                                                                           |
|-----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| De temps        | <i>quand, comme, lorsque, alors que, avant que, après que, dès que, aussitôt que, sitôt que, depuis que, jusqu'à ce que, en attendant que, tant que, aussi longtemps que, tandis que, en même temps que, à mesure que, au fur et à mesure que, etc.</i> |
| De cause        | <i>parce que, puisque, comme, attendu que, vu que, non que, ce n'est pas que, une fois que, du moment que, etc.</i>                                                                                                                                     |
| De but          | <i>afin que, pour que, de manière que, de façon que, de crainte que, de peur que, etc.</i>                                                                                                                                                              |
| De condition    | <i>si, à condition que, pourvu que, à supposer que, supposé que, à moins que, en cas que, au cas où, pour peu que, etc</i>                                                                                                                              |
| De concession   | <i>bien que, quoi que, encore que, si ... que, quelque ... que, quoi ... que, qui ... que, où ... que, tout ... que, quel que, etc</i>                                                                                                                  |
| De conséquence  | <i>De manière que, de façon que, de sorte que, si bien que, au point que, à ce point que, assez (trop) pour que, tellement que, etc.</i>                                                                                                                |
| De              | <i>comme, comme si, de même que, ainsi que,</i>                                                                                                                                                                                                         |

|                    |                                                                                                  |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>comparaison</b> | <i>autant que, tant que, plus que, moins que, aussi ... que, si ... que, tellement que, etc.</i> |
| <b>De manière</b>  | <i>De manière que, de façon que, de sorte que, sans que, comme, etc.</i>                         |

Toutes les conjonctions, aussi bien conjonctions de coordination que celles de subordination peuvent servir d'instruments à réunir les parties composantes de l'unité superphrastique. Comme on le sait, il existe des constructions adjoinctives qui se placent après le point terminant une proposition, et commencent par des conjonctions. Ce sont les mêmes conjonctions qui effectuent, dans les cadres d'une propositions complexe, la coordination et la subordination.

Remplissant le rôle d'instruments d'adjonction, les conjonctions, dans la plupart des cas, assument de nouvelles nuances sémantiques qui s'éloignent considérablement de celles qui leur sont propres quand elles desservent la coordination et la subordination. C'est – à – dire le rapport exprimé par la conjonction malgré le point qui sépare les deux composants de l'unité superphrastique peut considérablement différer du rapport entre les propositions lors de leur coordination ou subordination effectuées à l'aide de la même conjonction.

Par exemple, **et** qui introduit le second composant de l'unité superphrastique est teintée d'une nuance de conclusion, de fin naturelle, de conséquence inévitable, qui clot tout un passage précédent.

*Elle se leva, fit donner toutes les lampes. «L'ombre ne vous vaut rien, Vallée». **Et** elle servit le thé.<sup>1</sup>*

La conjonction mais dans cette situation fait sentir une nuance d'insistance assez forte.

*Qu'est –ce que tu as? dit-elle. - Moi? **Mais** rien. – **Mais** si. Que tu es nerveux aujourd'hui.*

<sup>1</sup> Référovskaya E. A., Vassilieva A. K. «Essai de grammaire française » Moscou. 1982. Page 395.

Avec la différence de la langue ouzbek la langue française dispose de deux conjonctions adjoinctives spécialisées, qui néffectuent ni coordination, ni subordination. Cela veut dire qu'elles ne s'emploient que comme premier terme de la proposition et se mettent régulièrement après le point. Ce sont **or** et **n'empêche que**. La dernière conjonction est née au XX siècle et n'est pas jusqu'ici employée très souvent bien que l'on puisse la trouver chez plusieurs auteurs contemporains.

*Et, quant Maigret avait prononcé son nom, il n'avait pas tressailli. N'epêche que les billets cent francs avaient passé de la poche de l'un dans la poche de l'autre.*

La conjonction **or**, par contre, est très ancienne. De par la tradition elle était classé parmi les conjonctions de coordination. Mais l'emploi de cette conjonction au début d'une construction adjoinctive contenant des mots de conclusion et exprimant le rapport de continuité avec une nuance de conséquence, affirme sa nature adjoinctive.

*Elle avait eu presque une attaque de nerfs et s'était formellement jurée de se rendre chez le commissaire afin de lui communiquer ses impressions. Or, le lendemain, le commissaire ne se trouvait pas dans son bureau lorsque la vieille femme se présenta.*

Dans notre mémoire de fin d'étude nous faisons notre attention à la fonction sémentique de la conjonction «**SI**». Il est claire que la conjonction **SI** s'emploie plus souvent dans les proposition au sens de condition. C'est pourquoi dans les parties suivantes de notre travail nous analysons mode conditionnel en français moderne.

## 2. MODE CONDITIONNEL EN FRANÇAIS MODERNE ET SON EMPLOI

Le français moderne a quatre modes: l'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif. Chaque mode a ses caractéristiques grammaticales. Dans cette partie de notre travail nous analysons mode conditionnel.

Le mode conditionnel est le mode de la supposition. Il exprime d'ordinaire un fait, une action possible, hypothétique.

Le conditionnel s'emploie surtout dans une phrase hypothétique pour exprimer une action éventuelle ou irréaliste dont la réalisation dépend d'une condition supposée, cotenue dans la subordonnée introduite par la conjonction SI.

Avant l'analyse des différents emplois factuels de si, attardons-nous un instant sur le choix terminologique que nous avons effectué. Nous nous servirons des termes suivants: si itératif, si causatif, si concessif, si adversatif, si additif et si emphatique. Rappelons qu'il ne faut pas en conclure que c'est la conjonction en elle-même qui confère tel ou tel sens à un énoncé. C'est l'ensemble, c'est-à-dire toute la phrase qui, par sa structure syntaxique et sémantique, (qui reste justement à déterminer) donne son sens à l'énoncé. Ainsi, c'est la principale qui amène la cause, la concession, l'adversativité, etc. Si j'ai choisi de parler d'un si causatif tout comme on parle d'un si concessif ou d'un si adversatif, c'est que je trouve ce terme plus éloquent, plus explicatif que le terme d'inversif utilisé par Coyaude<sup>8</sup>, qui n'explique d'ailleurs pas pourquoi il a choisi ce terme. Il le met entre guillemets tout en déclarant qu'il ne s'agit que d'une «variété» de l'implication. Cependant, si on parle d'un si inversif il est légitime de se demander sur quoi porte l'inversion. Une chose est sûre en tout cas: ce n'est pas l'ordre des propositions qui se trouve inversé. Ainsi, dans les deux phrases suivantes:

S'il le dit c'est parce qu'il le pense vraiment.  
Il le dit parce qu'il le pense vraiment.

En réalité, ce qui est inversé, c'est l'ordre causeconséquence propre aux constructions hypothétiques. Dans les énoncés appartenant à la catégorie du si

causatif, nous trouvons l'ordre inverse: faitcause où le fait correspond à la conséquence des phrases hypothétiques. Cet ordre est - bien sûr - tout à fait normal dans les structures qui servent à expliquer un fait. Les emplois du si itératif et du si causatif ayant certaines propriétés qui les rapprochent des emplois du groupe A, une délimitation nette des deux groupes s'est révélée impossible. C'est pour cette raison que, dans le schéma ci-dessous, nous avons situé ces deux emplois dans le champ d'intersection des deux groupes.

Il ne fait aucun doute que le si itératif marque, comme les emplois du groupe A, une implication. Si nous avons choisi d'en parler ici sous le groupe B, c'est que cet emploi se trouve à cheval sur les deux groupes. Il se différencie des autres emplois du groupe A par sa distribution temporelle. Dans ces énoncés, on trouve effectivement toujours un temps identique dans les deux propositions: le présent + le présent ou l'imparfait + l'imparfait. D'autre part, le fait que si se laisse remplacer, le plus souvent, par la conjonction chaque fois que prouve que nous sommes ici en présence de cas réels où une cause p a amené une conséquence q.

Si la mère allaitait, elle devait se cacher du monde pour le faire et cela brisait pour un long moment sa vie sociale et celle de son époux. (Badinter, *Eamour en plus*, p. 85)

Dans son article sur si, Coyaud émet l'hypothèse que cet emploi de si serait uniquement possible avec des verbes perfectifs: « Elle (la valeur «habituel») n'est attestée que pour les verbes «ponctuels» (renvoyant à une action déterminée). Des verbes non ponctuels (comme être, aimer) ne l'admettent pas (?).»<sup>9</sup> Le point d'interrogation de Coyaud laisse entendre qu'il s'agit là d'une hypothèse de sa part. L'exemple suivant semble prouver que, contrairement à ce que pense Coyaud, un verbe imperfectif n'est pas exclu dans ce type de construction:

Si une femme ne se sentait pas une vocation altruiste, on appelait à l'aide la morale qui commandait qu'elle se sacrifiât. (Badinter, *Eamour en plus*, p. 264)

Il faut cependant admettre que les verbes perfectifs sont de loin les plus fréquents après le si itératif.

La conjonction *si* s'emploie pour introduire un fait en le thématissant, suivi d'une principale exprimant la cause ou le but de ce fait<sup>10</sup>. *Si* entre dans ce cas dans la structure suivante:

*Si ...c'est que ...c'est parce que ...c'est à cause de ...c'est dû à ce que ...c'est le fait de*

*Si ...la cause en est que*

Cette structure renferme un fait passé ou présent. La conjonction *si* introduit le fait que l'on cherche à expliquer. On est en droit de se demander pourquoi le locuteur utilise cette structure au lieu d'employer une structure plus simple pour exprimer la relation causale. Quelle différence y aurait-il, par exemple, entre les phrases suivantes:

Et s'il aimait tant dormir dans les cimetières, c'était en vérité que le calme de ces endroits semblait apaiser son angoisse et se communiquer à lui jusque dans son sommeil. (Chateaufort, Mathieu Chain, p. 247)

et en vérité, il aimait tant dormir dans les cimetières parce que le calme de ces endroits semblait apaiser son angoisse.

On remarquera que la «place» de la proposition introduite par *si* reste la même dans la deuxième construction, qui comprend une proposition principale + une subordonnée introduite par *parce que*. La différence vient de ce que le fait amené par *si* a déjà été évoqué dans le roman à la page précédente («Il affectionnait les cimetières, toujours propres et silencieux, et où l'on dort, me dit-il, comme un ange»). En reprenant ce fait dans une subordonnée introduite par *si* le locuteur réduit sa valeur communicative en le thématissant, soulignant de cette manière qu'il ne s'agit pas d'une information nouvelle. C'est là une des fonctions essentielles de *si*. Comparez aussi:

En effet, Prost De Royer pense que «la plupart des mères n'entendent pas la voix de la nature». Autrement dit, tout cela n'est pas de leur faute, car elles sont devenues sourdes... Mais on aurait pu rétorquer au lieutenant de police que si les femmes n'entendent plus la voix de la nature, c'est que celle-ci manque de vigueur. (E. Badinter, Camour en plus, p. 185)

Les femmes n'entendent plus la voix de la nature parce qu'elle manque de vigueur.

Les deux exemples suivants viennent également confirmer cette idée:

Car après tout pourquoi parle-t-on? Les philosophes l'ont assez répété: parce que les hommes vivent ensemble et échouent à communiquer. Lacan l'a montré à sa façon: parce que les hommes ont un corps, et que les corps ne peuvent se rejoindre. S'il y a de la parole, c'est qu'il y a de la socialité et que la socialité, c'est la guerre. S'il y a des langues et de la langue, c'est qu'il y a du manque et que le manque c'est le malheur. (Bernard-Henri Levy, *Barbarie à visage humain*, p. 48)

Sous réserve d'une surprise de dernière minute, le verdict populaire a donc rejeté la majorité sortante au bénéfice de l'opposition. Si les résultats sont serrés, c'est avant tout le fait du scrutin proportionnel. Dans cette mesure, la stratégie de la gauche a donné un résultat: le P.S. sauve les meubles... En revanche la majorité R.P.R.-U.D.F. se voit réduite à une victoire étroite. (France Soir 18-3-1986)

Ainsi, la conjonction *si* fonctionne comme une sorte de connecteur puisqu'elle

contribue à assurer la cohérence du texte. Cette structure se retrouve aussi dans les mêmes conditions d'emploi avec les expressions de but.

*Si ...c'est pour...c'est dans le but de ...c'est dans la bonne intention que*

En quinze jours, il mit donc tout Nieseln dans sa poche... S'il se pliait à plaire, ce n'était même pas réellement pour plaire. (Chateaufort, Mathieu Chain, p. 30)

Or, la maternité, telle qu'on la conçoit au XIX<sup>e</sup> siècle depuis Rousseau, est entendue comme un sacerdoce, une expérience heureuse qui implique nécessairement douleurs et souffrances. Un réel sacrifice de soi-même. Si on insiste sur cet aspect de la maternité, avec une certaine complaisance, c'est toujours pour montrer l'adéquation parfaite entre la nature de la femme et la fonction de mère. (E. Badinter, *L'Amour en plus*, p. 245)

Certains linguistes dont les auteurs de *Fransk Grammatik* considèrent que nous nous trouvons là en présence d'une construction clivée<sup>11</sup>. Selon eux, les phrases clivées sont des constructions emphatiques qui permettent au locuteur de mettre l'accent sur un élément qui est déplacé à gauche pour constituer le

noyau de la construction. A l'aide du clivage, on met en relief un élément parmi d'autres. *Fransk Grammatik* cite comme exemple:

On ne peut pas dire que c'est parce que monsieur boit que madame n'est pas heureuse. (Vailland, *Homme*, p. 169)

Le dernier exemple du § 25 est un exemple de phrase clivée introduite par *si*:

Si je vis comme cela, c'est parce que je veux bien. (Rochefort, *Stances*, p. 13)

et ils citent aussi la phrase non-clivée:

Je vis comme cela parce que je veux bien.

Les auteurs se contentent de dire que l'exemple cité appartient à une autre sorte de phrases clivées que celles traitées en début de paragraphe. Ils n'expliquent pas en quoi cet exemple diffère des autres types de clivage. D'après leur définition, le clivage impliquerait qu'un élément change de place. Si on examine les exemples cités par *Fransk Grammatik*, on constate pourtant qu'ils ne correspondent pas tous à la définition donnée. L'élément concerné n'est déplacé que dans certaines conditions bien précises, parmi lesquelles la fonction syntaxique joue un rôle primordial. En fait, ce qui définit le clivage, c'est l'emploi d'un présentatif (c'est) introduisant le noyau ou l'élément que l'on veut souligner.

Dans la structure que nous traitons ici, on retrouve le présentatif *c'est*. A partir de ces phrases on peut aussi construire des phrases «non-clivées».

Si autant de bacheliers continuent des études supérieures, c'est parce que le passage par l'université représente un acquis pour les enfants des classes moyennes et parce qu'il paraît toujours rémunérateur. (*Le Monde de l'Education*, janvier 1980)

S'il y a eu une affaire Boulin, c'est parce qu'un juge d'instruction, en l'occurrence,

n'a pas été tributaire de la police pour mener l'essentiel de son information.  
(Le Matin 6-8-1981)

Une transformation de ces phrases en phrases «non-clivées» donnerait:

Tant de bacheliers continuent des études supérieures parce que le passage par l'université représente un acquis pour les enfants des classes moyennes et parce qu'il paraît toujours rémunérateur.

Il y a eu une affaire Boulin parce qu'un juge d'instruction, en l'occurrence, n'a pas été tributaire de la police pour mener l'essentiel de son information.

Le présentatif c'est et la possibilité de reconstruire la phrase non-clivée à partir de la phrase de départ sembleraient indiquer qu'il s'agit bien de phrases clivées. Avec les mêmes énoncés on peut créer encore un autre type de clivage:

C'est parce que le passage par les universités représente un acquis pour les enfants des classes moyennes que tant de bacheliers continuent...

C'est parce qu'un juge d'instruction, en l'occurrence, n'a pas été tributaire... qu'il y a eu une affaire...

Dans les deux types de constructions clivées: s'il y a... c'est parce que et c'est parce que ... que, l'élément présupposé est le même, à savoir «tant de bacheliers continuent des études supérieures» dans le premier exemple et «il y a eu une affaire Boulin» dans le deuxième. Ce qui les différencie, c'est qu'à l'aide de la construction c'est parce que... que, on met en relief l'élément qui suit le présentatif, la relative apportant une information qui est «subordonnée» à celle qui se trouve au foyer du clivage. Par contre, dans la structure si... c'est que il y a autre chose qui entre en jeu, à savoir la cohérence textuelle. Si relie la phrase qu'il introduit au contexte précédent, en reprenant une idée déjà exprimée, et assure de cette manière la cohérence du texte en soulignant que l'élément qui vient juste après si est un élément connu, donc de moindre importance du point de vue proprement communicatif.

Le si causatif n'entre pas toujours dans une structure clivée. Parfois la cause est introduite d'une autre façon, par exemple à l'aide d'un substantif: la cause... :

Car, si les femmes sont effectivement inférieures aux hommes de ce siècle, la cause ne s'en trouve pas dans leur nature, mais dans l'éducation qu'on leur donne ou plutôt dans celle qu'on leur refuse. (Badinter, *Eamour en plus*, p. 163)

Dans les énoncés qui relèvent de cette catégorie, les temps employés sont multiples. On remarquera cependant que le futur et le conditionnel en sont (quasi) absents. Comme pour les autres catégories du si factuel, on trouve souvent un temps identique dans les deux propositions, surtout le présent, l'imparfait et le passé composé. Bien que rares, d'autres combinaisons sont toutefois possibles.

REMARQUE: Nous n'avons trouvé aucun exemple écrit de si causatif se rapportant à une situation irréalisable ou réalisable (groupe A). Nous pensons néanmoins qu'il est possible de trouver des exemples de cette sorte:

Si je te le disais, ce serait uniquement pour obtenir ton accord.

Passons en revue toutes les formes que peut adopter une phrase conditionnelle ayant une subordonnée avec SI.

Nous rappelons que SI, conjonction marquant la condition est suivi d'un verbe à l'indicatif.<sup>1</sup>

*S'il me parlait quelquefois c'était uniquement à cause de sa profonde reconnaissance pour vous ; car la hauteur naturelle de son caractère le porte à ne jamais répondre qu'officiellement au-dessus de lui. (SRN, p. 447)*

Mais conditionnel peut aussi s'employer dans les proposition indépendantes et dans les phrases autres que celles à subordonnée conditionnelle, et où il a d'autre valeur.

Le mode conditionnel comprend deux temps: Le présent et le passé. Et dans les phrases complexe mode conditionnel s'emploie toujours dans les proposition principale.

Dans les phrases complexes conditionnel s'emploie avec un imparfait ou plus-que-parfait de l'indicatif à la proposition subordonnée après la conjonction SI, et dans les propositions principale conditionnel présent et conditionnel passé.

---

<sup>1</sup> Steinberg N. Grammaire française. Leningrad. 1963 Uchpedguise I I p. page 166-167.

Dans ces cas l'action est réalisable avec l'imparfait de l'indicatif et conditionnel présent. Par exemple:

*Si votre cheval n'était pas blessé par suit de moi, je désirerais le monter ce matin.* (SRN 262)(action est achevée, réalisable)

L'action n'est pas réalisable (ou déjà passée) avec plus-que-parfait de l'indicatif et conditionnel passé. Par exemple:

*Si j'avait blessé à mort madame de Rênal, je me savais tué ...* (SRN 471),  
(action est achevée, non réalisable)

Le mode conditionnel exprime différentes valeurs. Le conditionnel s'emploie aussi dans les propositions indépendantes ou les phrases non hypothétiques où il exprime des actions non conditionnées et à différentes valeurs. Le présent ou passé du mode conditionnel peuvent exprimer les cas suivants.

1. Le conditionnel (présent et passé) marque une action supposée, une action éventuelle:

*Je crois que Pierre **pourrait le faire**.*

*Si vous étiez venus, vous n'auriez donné des détails sur la terre de villequier ; il est question d'y aller printemps.* (SRN, p. 229)

2. Dans une proposition indépendante le conditionnel (présent et passé) peut avoir la même valeur que dans la principale, c'est-à-dire qu'il marque une action dont la réalisation dépend d'une condition, avec cette différence que la condition est exprimée par d'autres moyens qu'une subordonnée avec SI.<sup>1</sup>

*A ta place (si j'étais à ta place), je consulterais le médecin.*

*Je ne serais en distraire quelques heures à faire les magasins, ou courir les galeries de peinture, pourtant si nombreuses dans cette ville.* (FHT, p.215)

Parfois le tour **sans + nom** le nom est employé avec l'article ou un autre déterminatif.

---

<sup>1</sup> Popova I.N. Kasakova G.A. Cours pratique de grammaire française. Moscou .V. S. 2003. P. 265

3. Tout comme en russe le conditionnel présent s'emploie pour adoucir, atténuer une demande, un désir, un conseil, en particulier avec les verbes **vouloir, pouvoir, devoir, falloir**. C'est ce qu'on appelle le conditionnel de politesse.

*Pourriez vous m'indiquer la bibliothèque la plus proche.*

*Il ne faudrait pas laisser la fenêtre ouverte.*

4. Dans quelques cas dans les propositions subordonnées conditionnel le conditionnel passé s'emploie dans les mêmes cas et pour exprimer les mêmes nuances que le conditionnel présent, avec cette différence que tout le contexte est au passé.

*Je voudrais bien lui demander conseil, mais je ne sais pas s'il est chez lui.*

Conditionnel présent

*J'aurais bien voulu vous demander conseil, mais vous n'étiez pas là.*

Conditionnel passé.

5. Le conditionnel (présent et passé) s'emploie dans les propositions interrogatives et exclamatives pour exprimer:

a) une supposition faite avec étonnement, avec inquiétude, avec ironie.

*Serait-ce possible ?*

*Serais-je arrivé trop tard ?*

b) une supposition qu'on repousse avec indignation.

*Un garçon, qui ne saurait pas nager ! On ne peut y croire.*

6. Le conditionnel peut marquer un fait douteux. Ce fait douteux est présenté comme un oui - dire dont on ne veut pas garantir l'authenticité.

Cet emploi du conditionnel est très fréquent dans la langue de la presse.

On emploie le conditionnel présent pour un fait se rapportant au présent et au futur, le conditionnel passé pour un fait se rapportant au passé.<sup>1</sup>

*Selon le journal, les divergences entre le président et le premier ministre porteraient surtout sur les problèmes de politique intérieure. (présent)*

---

<sup>1</sup> Илья Л.И. Синтаксис современного французского языка. Москва. Издательства литературы на иностранных языках. 1962 стр. 349.

*Les principaux chefs de la tentative de coup d'Etat avortée et certains des officiers rebelles **se seraient réfugiés** dans les montagnes. (passée)*

7. Les verbes **dire** et **croire** au conditionnel (présent et passé), avec **on** pour sujet, expriment une apparence.

Ces tours sont suivis d'un nom ou d'une subordonnée complétive :

*Elle avait les yeux rouges. **On aurait dit** qu'elle avait pleuré.*

*Regarde comme le ciel est bleu, **on dirait** le printemps.*

8. Le verbe **savoir** employé négativement au conditionnel présent(seulement) avec la seule particule négative (**ne**) exprime la même chose que le verbe **pouvoir** au présent de l'indicatif, seulement d'une façon moins catégorique:

*Je **ne saurais** vous l'expliquer. = Je ne peut pas vous l'expliquer.*

On peut citer beaucoup de choses de l'emploi et de la fonction du mode conditionnel. Mais nous avons donné les essentielles de l'emploi de ce mode.

.....  
Conclusion

Et nous voudrions donner quelques opinions théorique en liant avec les opinions des linguistes. Leurs opinions sur les formes ne sont pas unanimes. Les formes des modes en français moderne très différents. Et chaque temps de ces modes exprime différents sens. Les temps du mode conditionnel et les temps après la conjonction SI sont très variés et ne sont pas constants. Nous avons vu que les temps du conditionnel expriment différentes actions. Par exemple le futur hypothétique s'emploie pour exprimer une action future qui n'est pas affirmée d'une façon catégorique. Tout en exprimant des actions probables teintées d'une attitude subjective de la part de celui qui parle-développé des nuances affectives les premiers jours de son apparition dans la langue : il conserve toujours sa valeur d'indicatif.

Quant au mode conditionnel, il a deux temps : présent et passé. Le conditionnel présent marque :

- a) un fait hypothétique possible dans le futur au sens éventuel.
- b) un fait hypothétique se rapportant au présent et irréalisable, parce que la condition n'est pas réalisée ou est irréaliste au sens irréel.

Le conditionnel passé marque :

- a) un fait hypothétique qui se rapporte au passé qui ne s'est pas réalisé
- b) Plus rarement, un fait hypothétique qui se rapporte au présent ou au futur. Le conditionnel passé a alors la valeur aspective de résultat.

Pour exprimer n'importe quelle condition la conjonction si s'emploie dans la proposition subordonnée .

Emploi des temps et des modes après si se dépend du plan temporel des actions.

Il existe différents autres moyens d'exprimer la condition. La condition peut s'exprimer par une proposition indépendante juxtaposée, avec une inversion du sujet.

La condition peut s'exprimer par un gérondif. Mais le gérondif ne remplace la subordonnée conditionnelle que dans le cas où cette dernière a le même sujet

que le principale. A la fin de notre conclusion nous voudrions bien affirmer qu'en étudiant et analysant les fonctions sémantique et syntaxique de la conjonction SI et ses variantes synonymiques nous avons vu qu'un petit terme de la morphologie peut avoir une grande théorie grammaticale, linguistique et typologique. Il est clair que la grammaire de chaque langue pleine de problèmes à étudier. Et chaque unité grammaticale exige beaucoup de recherches scientifiques. C'est pourquoi nous désirons de continuer nos études et nos recherches scientifiques à l'avenir.

## LA BIBLIOGRAPHIE

1. Гак В.Г. Теоритическая грамматика французского языка. Морфология. Москва., Высшая школа. 1986.
2. Гак В.Г. Теоритическая грамматика французского языка. Синтаксис. Москва., Высшая школа. 1986.
3. Гольденберг Т.Я. О некоторых особенностях Употребления времен в современном французском языке. Иностр. Яз. В высшей школе. Москва. 1964.
4. Ёкубов Ж.А. Модаллик категориясининг манти= ва тилда ифодаланиши. Тошкент. Фан. 2005 й.
5. Илия Л.И. Синтаксис современного французского языка. Москва. Издательства литературы на иностранных языках. 1962
6. Степанов Ю.С. Структура французского языка. Москва. 1965
7. Bassmanova A.G., Tarassova A.N. Syntaxe de la phrase française. Moscou. Vyssaja scola. 1986
8. Dubois J. Grammaire structurale. Verbe. Paris. Larousse. 1967.
9. Grevisse M. Le bon Usage. Grammaire française Avecdes remarque sur la langue française d'aujourd'hui. 6 éd., Paris 1955
10. Goldenberg T. Y. Nicolskaia E. K. , «Les exercices de la grammaire fraçaise” Moscou. Vyssaja scola. 1982.